

## Une appropriation renouvelée du patrimoine cévenol

Constituée dans un village de l'aire d'adhésion du Parc national des Cévennes et du “paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen”, l'association «Cultures et Territoire rural» concentre ses activités sur la connaissance et la mise en valeur du patrimoine local [\*a]. Il y a en effet urgence à prendre en considération la qualité sociétale et culturelle de ce **patrimoine de pays**, un bien commun souvent dédaigné, voire ignoré. L'association cherche en premier lieu à mobiliser la population locale sur la richesse de son territoire. Elle sollicite aussi l'appui des acteurs, des élus, des instances territoriales et de l'Etat pour engager, dans cette optique, une dynamique d'interrelations avec les habitants.

### La socialisation en sommeil

L'idée de projet associatif [\*b] a germé en 2011 à Notre-Dame de la Rouvière, un village relativement isolé comme beaucoup dans cette région des Cévennes méridionales. Rurale à l'origine, la population a diminué ici des deux-tiers au siècle dernier, entre 1910 et 1960. Aujourd'hui elle est vieillissante, composite et dispersée. Chez les anciens nés avant la dernière guerre et qui ont passé une vie active dans les mines, l'industrie ou l'administration, le vécu et l'histoire de leur village d'origine ont été en grande partie fragmentés. Leurs enfants résident souvent ailleurs, parfois loin des Cévennes, ils viennent passer les beaux jours, pendant 1 à 2 mois au plus, dans la maison de famille. Les autres résidents (français, belges, suisses, hollandais, allemands, anglais) ont acheté une maison dans les années 1980 mais n'habitent pas à l'année, et quelques jeunes couples se sont installés très récemment. Sans racines locales, à l'écart de la société villageoise, cette dernière catégorie mène plutôt une vie d'entre soi, tournée vers l'extérieur pour le travail, les amis, la famille, les sorties.

Aujourd'hui c'est la socialisation du pays cévenol [\*c] qui est en crise, comme le souligne la littérature, et le phénomène a été amplifié par “la révolution invisible” des trente glorieuses en France. La transmission de la mémoire locale n'étant plus assurée, comme y contribuait autrefois la “veillée” fréquente dans les hameaux, le vécu et les valeurs du passé s'évanouissent (#7).



Plus encore, la vie actuelle rejette l'histoire profondément rurale des lieux au profit de la fête, du loisir et des seules activités “rentables”.

Certes aujourd'hui les occasions de rassemblement sont diverses et nombreuses, pétanque, cercle de jeux de cartes, club de gym, fête du village ou d'un hameau, passage d'un rallye, mais elles n'ont pas (ou plus) d'accroche au pays, à la culture façonnée par les générations. La fête votive, les commémorations, le culte, les enterrements..., entretiennent quant à eux surtout les liens déjà établis entre les familles originaires du lieu et des environs. La chasse, omniprésente en Cévennes, déroule le rite de la "société" de pratiquants. Elle se renouvelle avec la logistique que l'on sait, peu propice à la découverte ou à la connaissance renouvelée des curiosités et de la richesse du paysage.

Ce tableau rapidement brossé illustre un manque de cohésion sociale, la divergence des parcours individuels, et surtout le défaut de vivre ensemble et de partager !

### Les marques du patrimoine de pays

Le vécu séculaire qui a forgé la culture cévenole s'est inscrit dans la construction du paysage. L'aménagement de terrasses irriguées par exemple, conquises sur les versants boisés, entretenues en continu grâce à une forte présence humaine, attestait du caractère profondément rural du terroir et des habitants [\*d]. La dépendance au milieu naturel obligeait les gens à s'adapter, les incitait à utiliser toute la palette des ressources disponibles sur place (eau, sol et roches, exposition au soleil, végétation, faune). Ils ont dû diversifier les activités en combinant l'élevage (chèvres, moutons et porcs, ver à soie), la culture (plantes potagères, céréales, châtaignier, fourrages, mûrier, vigne...), la transformation et la conservation alimentaires, l'artisanat et le commerce, une pratique religieuse constante, tout cela avec les transports de charges (#3) et des déplacements pédestres permanents [\*e].



Avec la désaffection de la région, aménagements du paysage, des rivières, des chemins et constructions ont été dégradés ou détruits par les eaux et une nature toute puissante. Ronciers, genêts et chêne vert sont partout. Si les filatures apparaissent au premier regard, il faut le temps d'une promenade ou d'une randonnée pour dénicher les traces, les marques patrimoniales, de cette véritable "ruche humaine". Il y en a partout : mines d'extraction, mines d'eau, chaussées, béals et gourgues, aqueducs, murettes, traversiers, treuils, aires de battage, moulins, fours, clèdes, magnaneries, bergeries et jasses, calades, ponceaux, calvaires, etc. sans oublier les outillages (pressoir, "ventaire")...

À Notre-Dame de la Rouvière, une grande partie du territoire communal n'est plus mise en valeur. Les activités s'effectuent à l'extérieur [\*f], à quelques exceptions près, et les bâtis de l'économie "rustique" sont abandonnés. Des maisons de village et de hameaux sont inoccupées, ou vides en morte saison, il faut attendre le retour de familles, de résidents étrangers et des touristes (location de gîtes, passage de randonneurs) pour que revive la commune, en été.

Seuls l'agriculture et l'élevage contribuent encore à une certaine animation rurale locale, mais le lien au terroir se distend et les pratiques anciennes se délitent. L'opportunité du marché de l'oignon doux labellisé, a permis récemment, avec les subventions européennes, de restaurer et de cultiver les bancels parmi les mieux exposés, là où l'entretien et le coût sont supportables. Les cultivateurs ont cependant préféré s'affranchir des contraintes des systèmes d'irrigation gravitaire (#4) déjà en place (chaussée, béals et gourgues) ; de nouveaux réservoirs hors-sol et des tuyauteries "plexo" se sont multipliés avec le pompage dans les cours d'eau.



L'élevage, désormais de plus grands troupeaux induits par la réglementation, conserve encore la garde avec chiens (#9) et la transhumance d'été, mais il n'a plus besoin d'utiliser les petites bergeries des mas et les jasses des crêtes. Il a adopté de nouvelles pratiques, a investi dans des hangars préfabriqués ou des serres tunnels permettant la livraison mécanisée des pailles, du foin, et la vidange des fumiers.



L'accroissement du niveau de vie, le progrès technique mais aussi l'absentéisme, ont contribué à mettre au rebut le capital agricole acheté ou transmis dans la famille. Cette évolution pourtant ne peut justifier l'opinion que ce patrimoine, désormais inutile pour l'activité, n'a plus aucune valeur pour la société, pour les gens du lieu.

### **Des représentations du patrimoine ?**

Transmis d'une génération à l'autre, le bâti fait toujours partie d'une parcelle privée. Les intérêts du propriétaire, souvent opposés à ceux de la collectivité, expliquent facilement l'état d'abandon dans lequel se trouve les biens patrimoniaux, foncier et immobilier.

Il semble bien que les gens du cru ont un penchant plus ou moins conscient à oublier, voire rejeter, un passé encombrant -le mode de vie ancien et tout ce qui s'y rattache- à la faveur du "progrès". Et le sentiment de propriété s'arc-boute souvent sur le "bon droit" ("vous êtes chez moi... il n'y a rien à voir ici !") pour refuser le dialogue, exclure ne serait-ce qu'une simple visite, et laisser des bâtis d'intérêt culturel disparaître dans l'oubli [\*g].

Dans un village touché par une soudaine animation estivale, les représentations sont ambivalentes. Les habitants voient bien sûr dans le tourisme une opportunité économique pour le commerce local en difficulté, pour la vente de produits du cru, pour les hébergements [\*h] de fin de semaine ou de vacances. Mais la crainte exprimée le plus souvent est de ne plus être chez soi, d'être envahis par un flux d'étrangers, de citadins dans les lieux habités, sur les chemins et dans les propriétés. La préférence est de vouloir "canaliser" le randonneur ou le promeneur sur des objets remarquables dans des circuits bien balisés :



à Notre-Dame de la Rouvière, ce sont les paysages que l'on admire du haut des crêtes, et les lieux symboliques comme le col de Bez avec son menhir (#2), le col de l'Asclier et le pont moutonnier. Il n'est pas envisageable de laisser des quidams sortir des sentiers battus, découvrir des traces de la vie rurale d'hier et... l'état d'abandon du pays : calades, vieux moulins, ruines de maisons, de clèdes (#1) ou de bergeries. La même optique prévaut d'ailleurs dans l'action privilégiée des institutions touristiques en faveur du (grand) Patrimoine.



Et la municipalité, comment s'exprime t-elle ? Chargée des services publics, de l'entretien de ses biens fonciers, des réseaux et de la voirie, elle ne voit pas le patrimoine comme un “bien commun”, un potentiel culturel à mettre en valeur. Ce serait plutôt un éventuel sujet de questionnement citoyen qui pourrait s'interposer dans les choix de modernisation communale. “il n'y a pas de budget !” revient le plus souvent au conseil municipal... sauf quand l'objet patrimonial permet de communiquer sur une certaine image de la commune (village fleuri), ou de mettre en place un plan local d'urbanisme [\*i]. En matière d'aspect visuel, d'intégration dans le paysage, d'architecture, l'absence d'action incitative ou préventive des communes a d'ailleurs laissé libre cours, à partir des années 1960, aux transformations, aux rénovations à la va-vite, au moindre coût, en défigurant bon nombre de lieux pittoresques (#6).



En Cévennes c'est le cas -parmi d'autres-, du cimentage des façades des maisons, au dépend de la pierre apparente ; du comblement ou de la destruction de vestiges historiques lors d'un chantier...

Les perceptions et les pratiques, celles des acteurs et des habitants, montrent bien qu'une réflexion urgente s'impose sur la valeur du patrimoine rural dans les villages, sur la fonction que l'on pourrait lui accorder, au bénéfice de la communauté.

### **L'action associative**

À Notre-Dame de la Rouvière, «Cévennes, art et patrimoine» (CAP) et «Cultures et territoire rural» (C&TR)

sont des associations qui s'impliquent réellement dans la question patrimoniale. La première s'occupe de la réhabilitation de chemins de la commune, en organisant des sorties découvertes actives avec débroussaillage, nettoyage, réfection de talus, et en posant des balises d'orientation.

C&TR estime de son côté que le patrimoine a une spécificité rurale, pour cet attachement des gens au sol et à la nature, et qu'il doit être pris comme un tout, avec l'ensemble de ses composantes naturelle et culturelle, matérielle et immatérielle, sociétale et mémorielle. L'association s'attache essentiellement au patrimoine de pays, un patrimoine proche, "intime" car chargé du vécu et des valeurs des gens, à l'opposé d'un patrimoine grandiose bien souvent posé en emblème national ou régional... Elle en fait un vecteur de pédagogie et de citoyenneté pour les enfants (#5) et les adultes. Elle s'en saisit comme d'un outil de médiation pour que les habitants prennent conscience de la richesse de leur pays, qu'ils s'approprient collectivement leur territoire, qu'ils acceptent de sortir du "chez-soi" et de dépasser leurs intérêts privés.

Le projet C&TR met sur le même plan la création des connaissances (collecte et mise en forme) et leur "vulgarisation" (restitution, mise en ligne, organisation d'un événement spécifique). Il propose de faire l'inventaire du visible, les marques du paysage, et de rassembler l'invisible, les savoirs et savoir-faire dispersés. Il ne peut se réaliser qu'en tissant une toile d'information étendue aux collectivités villageoises environnantes et sollicitant chacun pour assembler le puzzle de la connaissance du patrimoine territorial.

L'année 2012/13 a été consacrée à un premier travail de mémoire et d'exhumation avec, à l'arrivée, une action de sensibilisation vers les scolaires et les adultes [\*j] : "revisiter" le moulin à eau de la petite montagne (#8), objet patrimonial ingénieux aux usages potentiellement infinis, présent dans tous les valats, symbolique de la vie laborieuse en Cévennes. Cette initiative a été très bien reçue localement, elle a permis d'étendre le réseau des contacts, et la diffusion de ce projet rayonne déjà un peu à l'extérieur de la commune.

Redécouvert (même par les gens du cru), présenté comme objet sensible voir émotif qui capte l'attention, le patrimoine rural apparaît bien comme un vecteur propre à socialiser le pays et à faire partager des valeurs bien oubliées dans la société contemporaine [\*k].

### **Le patrimoine de pays au cœur de l'inscription ?**

L'inscription Causses & Cévennes «paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen» au patrimoine mondial est une reconnaissance majeure pour tous ceux qui se sont investis dans la vie de la région, dans une activité rurale en prise avec la nature, dans la connaissance ou la préservation d'un patrimoine menacé.

Si le fondement de l'inscription Unesco est d'identifier, protéger et préserver le patrimoine en tant que tel, force est de constater que la médiatisation en cours instrumentalise le patrimoine, mettant en exergue plutôt son intérêt touristique au travers de retombées économiques (commerce de produits locaux, services de restauration et d'hébergement, circuits touristiques). Le club des ambassadeurs "porte-parole des valeurs et de l'authenticité" du bien C&C a rassemblé d'ailleurs, dans sa phase initiale, principalement des acteurs du tourisme. Les collectifs ou les associations sans but lucratif n'ont pas été, à quelques exceptions près, mobilisés pour apporter leur contribution.

En sur-valorisant la partie la plus visible du patrimoine pour attirer la manne touristique, le risque n'est-il pas de dévaloriser, de négliger sa part invisible, le "petit" patrimoine rural qui se détériore lentement mais inexorablement ? Le message risque d'être bien mal perçu aussi par la majorité des cévenols, peu impliquée par la filière touristique, et assez peu réceptifs à "l'étranger".

Dans la ligne de ces réflexions, il faudrait que l'inscription soit l'occasion d'interpeller les habitants vivant au pays, actifs et retraités, jeunes et adultes, et d'appuyer les initiatives locales dans leur travail de sensibilisation au patrimoine de pays. Retenons quelques propositions qui, dans l'optique de la Déclaration de Newcastle [\*l], pourraient instaurer des échanges productifs entre les institutions des départements concernés et les populations résidentes :

- exposer et expliciter les compétences, les positions et les choix en matière d'inventaire, de préservation, de sauvegarde, de restauration du patrimoine local, rural ou industriel ;
- organiser des débats citoyens sur le patrimoine, la notion de bien commun, la diversité des valeurs (sociétale, éthique, culturelle, économique, environnementale) pour mieux cerner les attentes et les craintes des personnes et des municipalités ;
- engager une dynamique de contact avec les résidents débouchant à terme sur une mobilisation, une "réelle"

participation citoyenne à la gestion du patrimoine ;

- promouvoir des formes de dialogue entre les locaux et les populations de visiteurs occasionnels pour aménager l'accès de la culture cévenole aux citadins et aux touristes ;
- envoyer un message fort aux communes rurales et à leurs partenaires sur la nécessité, l'urgence, d'établir un état des lieux, et d'envisager concrètement des aides à la valorisation du patrimoine rural.

Le chantier patrimonial est depuis longtemps celui des associations, des clubs, des sociétés particulières, tous sensibles à la fragilité des cultures, à la mémoire des lieux et des gens, à la vie en société. Espérons que l'inscription récente ne détourne pas les efforts et les moyens, et que le patrimoine puisse compter sur elle pour reprendre sa place au sein de territoires vivants.

Michel Langlois  
texte et illustrations (sauf mention contraire)

---

Pour en savoir plus

- le site <http://ndrpat.free.fr> publie les documents issus du travail d'enquête et d'inventaire; un espace de travail coopératif est ouvert à l'association.
- l'association a vocation à déployer ses activités sur le territoire de Notre-Dame de la Rouvière et de ses voisins immédiats, Saint André de Majencoules, Valleraugue, Les Plantiers, Saint Martial.
- contacts : C&TR <[ndrpat@free.fr](mailto:ndrpat@free.fr)>, 09.6407.3324 ou 06.5214.0854. Valnières, 30.570 ND. de la Rouvière

#### Notes

\*a : un "ballon d'essai" a été lancé en 2011 dans un esprit d'échange et de partage entre les habitants de la commune avec la création d'un site web coopératif, accessible et d'usage facile (la moitié des résidents disposent d'internet).

\*b : ce texte personnel n'engage en aucune façon l'association C&TR, ni aucun de ses membres.

\*c : la socialisation est comprise comme l'amplification des "relations sociales engendrées par des pratiques collectives" (Vourc'H A., Pelosse V., 1988. Chasser en Cévennes. Un jeu avec l'animal. Édisud Paris, Cnrs).

\*d : il s'agit de l'emploi communal, à l'école et au Centre médical. L'évolution des activités économiques depuis la guerre jusqu'à aujourd'hui reste à étudier, l'ouvrage de 1993 "Ici en Cévennes, Notre-Dame de la Rouvière" en retrace des aspects, comme la disparition des nombreuses boutiques artisanales et commerciales.

\*e : cette économie rurale a été complémentée au 19ème siècle par les revenus liés à l'industrie naissante, du charbon de bois, des mines, de la soie, du tanin...

\*f : la ruralité traduit un rapport particulier de l'homme au temps et à l'espace, celui d'une dépendance forte avec le milieu (environnement, ressources, composantes physiques et biologiques).

\*g : cette attitude s'est renforcée avec l'installation du PNC et la patrimonialisation du territoire des années 90 ouvrant le territoire aux appétits extérieurs.

\*h : l'aubaine de l'accueil en gîte ou chambre d'hôte a fait détourner bien des bâtis de leur usage ancien (moulin, clède, grange, magnanerie) avant même l'instauration des normes de confort et d'hygiène.

\*i : l'instruction des permis de construire -question épineuse- continuera sans doute avec l'opacité habituelle, en adaptant si besoin la réglementation aux parties concernées.

\*j : la rencontre «À l'écoute du patrimoine de pays - les moulins» a débuté par des visites de scolaires en mars 2013 et 2 journées publiques en mai au village. Elle est en ligne sur le site "coopératif" villageois, <http://nddlr.free.fr/wiki2/wakka.php?wiki=ExpoGalerie>.

\*k : on se gardera d'idéaliser les valeurs traditionnelles, en particulier sur le plan de la condition et la place de la femme dans la société (Pelen J-N., Travier D. La femme dans la Cévenne traditionnelle. Causses et Cévennes, XVI, 1/1987, pp 3-8.)

\*j : Déclaration de Newcastle du 16 avril 2005 signée au Xème séminaire international du forum Unesco - Université et patrimoine «Les paysages culturels au XXIe siècle : législations, gestion et participation publique : le patrimoine, défi de la citoyenneté».